



FORMATION

LES RELATIONS ENTRE LES ENTREPRISES UTILISATRICES ET LES ENTREPRISES EXTERIEURES

Objectifs :

A l'issue de ce parcours de formation, vous êtes capable de :

- Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure dans un établissement
- Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
- Elaborer une démarche de prévention des risques de coactivité

Public concerné :

- Dirigeant d'établissement, Responsable HSE, Chargé de prévention des risques, Membre du CSE / CSSCT

Pré - requis : pas de prérequis

Mini / Maxi : 3 à 8 participants

Coût de la formation : 430 € HT / stagiaire

Durée : 1 jour (7 heures)

Calendrier :

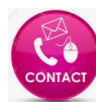
- **Formation sur mesure, nous consulter**

Positionnement à l'entrée :

- Pas de positionnement à l'entrée. Un questionnaire préformation sera envoyé au stagiaire en même temps que la convocation.

Evaluation des acquis :

- Quizz, Attestation de fin de formation



Accueil : 03 85 42 18 65

accueil@rhconseil71.com

Site Internet : <https://rhconseil71.com/>

*En fonction de la situation sanitaire, la formation pourra être déployée en présentiel ou en distanciel.
L'information vous sera communiquée au moment de votre inscription.*

Programme 2023

Intervenant : Christel JAUMOTTE, Consultante QHSE

1. Le code du Travail

- Champ d'application et obligations
- Etapes clé de la démarche : inspection commune préalable, plan de prévention, coordination, risques professionnels de coactivité ...

2. Les responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure

3. Le plan de prévention : contenu, types de travaux et mise en œuvre

4. Le rôle de chacun :

- Les acteurs de la prévention (CSE, Médecin du travail, ...)
- Inspection du travail et la CARSAT / CRAMIF

5. Les opérations de chargement et déchargement :

- Contexte réglementaire
- Protocole de sécurité

6. Etude de cas : réalisation d'une analyse de risques et rédaction d'un plan de prévention

QUIZZ DE FIN DE FORMATION

- **Compétences et qualifications du formateur :**

- **Christel JAUMOTTE, Consultante QHSE**, expérimentée dans les domaines Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement et référente COVID, a exercé des responsabilités de responsable QHSE en entreprises, formée à la pédagogie de l'adulte.

Critère	Indicateur	Titre du document	Date de révision / Version
1	1	PROGRAMME DE FORMATION 2023 / RELATION EE - EU	16/03/2023 V2

1/2

RH Conseil 71

Maison des Entreprises 71 - 75, Grande rue Saint Cosme - 71100 Chalon sur Saône

Tel. 03 85 42 18 65 - Mail : accueil@rhconseil71.com

N° Siret 47909505100013 / N° TVA FR81479095051

N° DA : 2671015171



Méthodes et moyens pédagogiques

SI FORMATION EN PRESENTIEL

- **Outils et Méthodes** : Support de formation, exercices d'application : décrire des emplois grâce à des vidéos, coter des emplois à l'aide des fiches descriptives d'emplois.
- **Moyens pédagogiques** : Approche fondée sur une pédagogie pratique, concrète basée sur des exercices et des mises en situation. Une qualité d'écoute et d'analyse pour prendre en compte les besoins de l'entreprise et des stagiaires.
- **Accessibilité** : Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toutes les personnes à besoins spécifiques, merci de contacter notre **référént handicap** :

Muriel NIEDERLAENDER

mniederlaender@rhconseil71.com



SI FORMATION EN DISTANCIEL

Notre système de classe virtuelle permet une interaction directe, en temps réel, avec votre formateur et les autres participants, autour d'un support pédagogique partagé.

L'accès à la classe virtuelle est aisé mais nécessite d'avoir **un ordinateur** avec une **connexion internet fiable**

Il est également fortement recommandé de disposer :

- D'un **casque et d'une Webcam**
- De **s'isoler dans un espace calme** pendant le temps de la formation

Pour garantir au maximum l'attention des stagiaires, la formation alternera des périodes de connexions avec les autres participants et le formateur dans une « salle virtuelle », et des moments d'interclasses pendant lesquels vous travaillerez sur des exercices et cas pratiques.

Le formateur reste disponible tout au long de la durée de la formation pour vous accompagner et vous aider en particulier dans la réalisation les travaux intersessions.

Vous pourrez ainsi suivre votre formation dans des conditions adaptées et en toute sécurité !

- **Moyens techniques** : plateforme collaborative : Microsoft Teams
- **Assistance technique et pédagogique** : assurée par le formateur par téléphone, mail, chat...tout au long de la formation

Pour des raisons d'organisation pratique, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription par mail 10 jours avant le début de la formation

INSCRIPTION :

Sophie MARTIN
Tél. 03 85 42 18 65
accueil@rhconseil71.com

OUI, je suis intéressé par la formation

RELATION EE-EU

- Date : nous consulter**

M/Mme.....

Fonction.....

Tél/mail.....

Entreprise.....

Nom du dirigeant.....

Adresse.....

Critère	Indicateur	Titre du document	Date de révision / Version
1	1	PROGRAMME DE FORMATION 2023 / RELATION EE - EU	16/03/2023 V2

2/2

RH Conseil 71

Maison des Entreprises 71 - 75, Grande rue Saint Cosme - 71100 Chalons sur Saône
Tel. 03 85 42 18 65 - Mail : accueil@rhconseil71.com
N° Siret 47909505100013 / N° TVA FR81479095051
N° DA : 2671015171